
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 12 mars 2021

Élections CAVP 2021 : les administrateurs élus

Le dépouillement du scrutin devant permettre le renouvellement triennal du Conseil d'administration de la Caisse d'assurance vieillesse des pharmaciens (CAVP) s'est déroulé le 8 mars dernier, au siège de la CAVP, sous le contrôle d'un huissier de justice.

À l'issue de ce dépouillement ont été déclarés élus :

Collège des cotisants officinaux et des cotisants volontaires

Nord-Ouest

- Guillaume Caron, titulaire
- François Girre, titulaire (mandat de 3 ans)
- Christophe Mahé, suppléant

Est

- Philippe Berthelot, titulaire
- Élisabeth Schuller, suppléante

Sud-Ouest

- Philippe Lacassagne, titulaire
- Benjamin Trouillet, titulaire
- Françoise Rouve, suppléante
- Olivier Bories, suppléant

Île-de France et DOM

- Grégory Pape, titulaire
- Renaud Nadjahi, suppléant

Massif central-Centre

- Younès Khiyati, titulaire
- Julien Le Bourg, suppléant

Sud-Est et Corse

- Kévin Corsin, titulaire
- Hélène Achard, suppléante

Ouest

- Franck Gellusseau, titulaire
- Gwenaël Le Scroll, suppléant

Collège des cotisants biologistes

- Boris Loquet, titulaire
- Francis Guinard, titulaire (mandat de 3 ans)
- Christian Hoyet, suppléant
- Bruno Devie, suppléant (mandat de 3 ans)

« Près de 19 % des pharmaciens inscrits sur les listes électorales se sont mobilisés à l'occasion de ces élections à fort enjeu pour l'avenir de nos retraites, souligne Monique DURAND, Présidente de la CAVP. Au nom du Conseil d'administration, je tiens à les en remercier chaleureusement. Dans un contexte sanitaire sans précédent, ce taux de participation, plus élevé que celui des élections de 2015 (16,9 %) et de 2018 (15,08 % pour les électeurs cotisants), témoigne de l'attachement des pharmaciens libéraux à leur Caisse de retraite et de leur volonté de préserver son autonomie et sa gouvernance professionnelle. »

L'Ordre des pharmaciens procédera, lors de la prochaine réunion du Conseil national, à l'élection de deux administrateurs (deux titulaires et deux suppléants) qui siègeront au Conseil d'administration de la CAVP.

L'élection des membres du Bureau de la CAVP aura lieu le 8 avril 2021, date à laquelle il sera également procédé à la composition des Commissions.